

# COMMUNIQUÉ

## Crises alimentaires et nutritionnelles multifactorielles et récurrentes au Sahel et en Afrique de l'Ouest : « Le Devoir, la Responsabilité et l'Urgence d'Agir »

- 1.** Les membres du [RPCA](http://www.food-security.net) font le constat d'une aggravation des crises alimentaires dans la région. D'environ 11 millions en 2018, le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence est passé à près de 28 millions en 2021. Environ 38 millions de personnes pourraient être affectées en juin-août 2022. Environ 83 millions de personnes additionnelles, sous pression alimentaire, risquent de basculer dans la crise en l'absence de mesures appropriées. Dans les pays directement affectés par les conflits, 2,4 millions d'enfants sont à risque de malnutrition aiguë et nécessitent une prise en charge et un traitement d'urgence. Enracinées dans des facteurs structurels lourds (fragilités et incertitudes climatiques et environnementales, pauvreté, érosion des moyens d'existence des ménages, faible disponibilité et accès aux services sociaux de base, faiblesse des systèmes de protection sociale ...), ces crises alimentaires et nutritionnelles sont fortement exacerbées par les tensions sécuritaires et la flambée des prix de produits alimentaires sur les marchés internationaux.
- 2.** D'autres signaux laissent entrevoir la probabilité d'une poursuite de l'aggravation de la crise alimentaire et nutritionnelle dans les années à venir :

  - Le conflit en Ukraine est un facteur de risque additionnel porteur de lourdes menaces liées à l'augmentation forte et rapide des prix des denrées alimentaires importées et des intrants agricoles. Les productions vivrières des campagnes agropastorales à venir sont menacées, de même que l'accès des plus vulnérables aux aliments ;
  - Les prévisions agro-météorologiques laissent présager une saison hivernale mitigée ; perspective qui, ajoutée aux coûts prohibitifs des intrants, impactera durement la campagne vivrière en cours.
- 3.** Les membres du Réseau notent que la région fait face à un empilement majeur de crises (alimentaires et nutritionnelles, sécuritaires, sanitaires, climatiques, économiques, volatilité des prix, socio-politiques...). Ces crises se nourrissent mutuellement, aggravent la pauvreté budgétaire des États et annihilent tous leurs progrès de développement. Ils félicitent à cet égard le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), l'Union européenne et le Réseau mondial contre les crises alimentaires pour avoir organisé la consultation de haut niveau du 6 avril qui a permis de mobiliser des moyens financiers additionnels et un engagement politique renouvelé sur les crises alimentaires et nutritionnelles. Le Réseau assurera le suivi de ces engagements par le biais de ses leaders politiques et techniques (CEDEAO, UEMOA et CILSS).
- 4.** C'est pourquoi les membres du Réseau :

  - Lancent un vibrant appel à l'ensemble des parties prenantes (gouvernements, organisations inter-gouvernementales, partenaires techniques et financiers, société civile, secteur privé...), signataires de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC), sur le devoir, la responsabilité et l'urgence d'agir face au drame alimentaire et humanitaire qui se profile dans les mois et années à venir. L'action collective doit aller au-delà du « seul devoir de sauver des vies en danger ». Elle doit reposer sur des engagements politiques et financiers structurants dans la durée, s'attaquant aux causes sous-jacentes des crises, et renforçant la résilience des populations les plus vulnérables et des systèmes agro-alimentaires de la région ;
  - Rappellent que la priorité n'est pas de créer de nouvelles initiatives, mais de soutenir et de renforcer les institutions et les mécanismes existants dans la région ; en s'inscrivant véritablement dans l'alignement et la coordination.
  - Appellent par conséquent les parties prenantes à une solidarité intelligente et à une introspection collective sur la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, y compris l'opérationnalisation du Nexus « Humanitaire-Développement-Paix » ;
  - Rappellent l'impérieuse nécessité de respecter le droit humanitaire international et de faciliter l'accès des organisations humanitaires afin de fournir l'assistance d'urgence requise aux personnes affectées se trouvant dans les zones de conflit et difficiles d'accès.
- 5.** Enfin, les membres alertent les décideurs politiques à tous les niveaux sur le coût exorbitant de l'inaction et le risque élevé pour l'avenir de millions de personnes si des mesures politiques et financières vigoureuses ne sont pas prises dès maintenant, de manière coordonnée et durable.

Paris, le 8 avril 2022

Les Membres du RPCA